

Je clôture ma comptabilité : les étapes importantes (module 2)



TARIFS

Adhérent Coût inclus dans la cotisation annuelle

Non-adhérent 90 €

PUBLIC Max 20 participants

Tout professionnel libéral ainsi que tout membre correspondant

INTERVENANT(S)

Françoise KEIFLIN
Expert-comptable

Inscription

Prérequis : Avoir suivi le module « La comptabilité BNC : comment ça marche ? » ou avoir déjà tenu la comptabilité de son cabinet libéral.

DATE(S) 	DURÉE 	HORAIRES 	TYPE DE SESSION 
Mardi 1 ^{er} octobre 2024	2 heures	de 10h00 à 12h00	CLASSE VIRTUELLE

PROGRAMME

Cette formation vise à expliquer les divers contrôles à effectuer pour garantir la concordance entre la comptabilité et la déclaration fiscale 2035.

Elle permet d'acquérir une méthode pour effectuer le rapprochement bancaire et ainsi vérifier l'adéquation entre le solde du compte bancaire issu de la comptabilité et celui du relevé bancaire.

- Le contrôle des pièces justificatives
- Les enregistrements bancaires
- Les enregistrements des opérations de caisse
- Les contrôles en fin de période
- L'état de rapprochement bancaire : différence entre le solde comptable et le solde bancaire
- Préparation des documents indispensables à l'élaboration du tableau de passage : état récapitulatif des recettes et des dépenses, soldes comptables des comptes financiers
- Présentation du tableau de passage OGBNC 04 pour un adhérent assujetti et un adhérent non assujetti à la TVA
- Exemple chiffré
- Explication de l'utilité du tableau de passage